

**COMITÉ CONSULTATIF  
DE LA LÉGISLATION  
ET DE LA RÉGLEMENTATION  
FINANCIÈRES**

---

**AVIS N° 2023-43**

Le Comité consultatif de la législation et de la réglementation financières,

Vu le Code monétaire et financier, notamment son article L. 614-2 ;

Vu le projet de décret relatif au nantissement des valeurs cédées aux entreprises de réassurance situées hors de l'espace économique européen et hors de l'organisation de coopération et de développement économiques ;

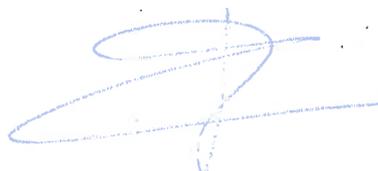
En ayant délibéré lors de sa séance du 6 juillet 2023,

**Émet un avis favorable sur le projet de décret susvisé.**

Fait le 6 juillet 2023

Pour le Comité consultatif  
de la législation et de la réglementation  
financières

Le Président,



Sébastien RASPILLER